I|H|E|D|A|T|E
Institut des hautes études de développement et d'aménagement des territoires en Europe

Cycle 2017

Les Territoires et le Monde

Session 2

Environnement : un agenda politique planétaire qui questionne l'aménagement

Coordination scientifique
Blaise Desbordes

Jeudi 9 et vendredi 10 février 2017
CDC, 72 avenue Pierre Mendès France, Paris 13ème
CGET, 5 rue Pleyel, Saint-Denis

École des Ponts ParisTech

SciencesPo

Environnement : un agenda politique planétaire qui questionne l'aménagement

Les données extrapolées sur la consommation de ressources, l'artificialisation des espaces, l'empreinte des infrastructures, la disponibilité de(s) énergie(s) et des minerais rares, la population, les écosystèmes… montrent, depuis le rapport Meadows/Club de Rome et la conférence des Nations-Unies de Stockholm (1972) un mode de développement insoutenable. La mise en scène des changements climatiques nous a rendu familière la théorie du monde fini, de la planète comme bien commun menacé par l'activité humaine. Nous sommes tous enrôlés dans le combat pour « sauver la planète ». Mais comment expliciter ce concept du « monde-planète » ? En quoi les « actions locales » contribuent-elles à limiter les effets de « l'anthropocène » ? Le débat sur cette nouvelle ère déterminée par l'empreinte humaine, interroge les politiques d'aménagement. Cas d'étude : comment un territoire aux enjeux économiques et sociaux aussi forts que la Seine Saint Denis se confrontera-t-il à l'événement planétaire des Jeux olympiques ?

Jeudi 10 février 2017

Caisse des dépôts – Salle B013, 72 avenue Pierre Mendés France – Paris 13ème

Accueil café

08 :45

Blaise Desbordes

09 :15 – 09 :30

Introduction de la session

Agnès Sinaï

09 :30 – 10 :30

Qu'est-ce que l'Anthropocène ?

Le terme Anthropocène, forgé par le géo-chimiste Paul Crutzen au début des années 2000, identifie une nouvelle époque dans l'histoire de la Terre. Il embrasse deux principaux constats : 1. que la Terre est en train de sortir de l'époque géologique dite Holocène, période interglaciaire commencée il y a quelque 12 000 ans ; 2. que les activités humaines, particulièrement celles des sociétés industrialisées, sont responsables de cette sortie de l'Holocène. Quelque chose de nouveau apparaît sous le soleil, une modification sans précédent de notre rapport au reste du monde vivant.

Olivier Rey

10 :30 – 11 :30

Échelle et proportionnalité : les impensées de l'aménagement et du développement.

Les humains sont des êtres qui façonnent leur milieu. Mais depuis l'avènement de la science moderne, quelque chose a changé : d'une part, le monde n'est plus appréhendé comme un cosmos, un ordre dans lequel l'être humain doit s'insérer, mais comme une matière première à travailler à sa guise ; d'autre part, du fait de la puissance déployée par les nouveaux dispositifs techniques, l'échelle d'intervention n'est plus la même. Ce surcroît de puissance permet d'agir avec beaucoup plus de rapidité et d'ampleur, afin d'aménager un monde à notre convenance. Mais cet avantage occulte des questions cruciales : l'aménagement du territoire peut-il être infini ? Les grands systèmes ne sont-ils pas contre-productifs ? La question de la juste échelle est une grande absente du débat sur l'aménagement du territoire.

Pause-café

Yves Cochet

11 :45 – 12 :45

Énergie, économie, territoires : fables et controverses

Dans la vision néoclassique du système économique, l'énergie est complètement absente. Les ménages fournissent le travail humain aux entreprises en échange de salaires. De leur côté, les entreprises produisent les biens et services et les vendent aux ménages qui les consomment. Ce schéma est ontologiquement équivalent à la fable du mouvement perpétuel.

Dans un schéma complet où la biosphère englobe le « système économique », le biophysicien Howard Odum, en 1971, a noté que la monnaie circule selon un cycle mais que l'énergie, elle, suit un flux unidirectionnel. Ce flux commence par l'extraction d'énergie de basse entropie, puis celle-ci est utilisée dans les activités économiques, avant d'être rejetée dans l'environnement sous la forme de résidu énergétique de haute entropie (chaleur). Le biophysicien Nicholas Georgescu-Roegen a étendu ce flux unidirectionnel à la matière. Ce schéma devrait être à la base de tout cours d'économie.
Ce point de vue biophysique sur l'économie permet d'expliquer pourquoi la croissance ne cesse de décroitre depuis cinquante ans. Il inspire aussi un regard critique sur la récente loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

Déjeuner au restaurant Le Bellacci
34 avenue Pierre Mendès France, Paris 13ème
12h45 – 14h00

Pierre Ducret

14 :15 – 15 :30

Le défi climatique : cadre global et nouveau jeu d'acteurs localement depuis l'Accord de Paris

La COP21 à Paris en décembre 2015 proposait pour la première fois un « Agenda de l'Action » dédié aux initiatives des acteurs (entreprises, villes, ONG…) susceptible d'accompagner et faciliter l'accord entre les Etats sur la lutte contre le changement climatique. Des milliers d'engagements concrets et chiffrés ont été enregistrés et publiés (http://climateaction.unfccc.int/) donnant à voir une multiplicité d'actions locales possibles en même temps qu'un mouvement de fond de responsabilisation des acteurs locaux.

Pause

Philippe Clergeau

Harold Levrel

15 :45 – 17 :15

Le défi biodiversité : enjeux d'écologie urbaine et compensation écologique dans l'aménagement

L'effondrement de la biodiversité est, avec le réchauffement climatique, l'autre grand enjeu environnemental d'aujourd'hui. Les services que rend la biodiversité à l'Homme sont vitaux et cette diversité du vivant est fondamentale dans la construction d'une ville durable. Mais la définition d'une biodiversité urbaine reste encore très ouverte. Un énorme travail reste à réaliser, surtout auprès des citadins, pour expliquer la complexité biologique et le rôle des différentes espèces. Il devrait être facilité par une demande sociale qui fait de la nature un critère essentiel des choix résidentiels.

Les compensations environnementales sont mentionnées dans un nombre croissant de dispositifs à vocation environnementale. La nouvelle loi sur la Reconquête de la biodiversité institue des innovations juridiques, organisationnelles et techniques, qui apporteront des changements majeurs dans la manière dont les mesures compensatoires environnementales devront être réalisées dans les années à venir. Nous proposons ici de discuter la nature de ces changements en soulignant les opportunités tout autant que les risques dont ils sont porteurs. Nous mettrons ces éléments en perspectives par rapport à des exemples issus d'autres pays.

Les auditeurs

17 :30 -18 :30

Présentation (1/2)

18h30 – 20h30 : AA-Ihedate - Apéro-débat
Olivier Landel, délégué général de France urbaine, interviendra pour éclairer le rôle d'une association d'élus dans les politiques d'aménagement du territoire.

Vendredi 10 février

CGET – Salle les musiciens, 5 rue Pleyel, Saint-Denis

8 :45 – Dépose des bagages au CGET

Rendez-vous à 9 :00 à la Maison du projet Universeine, 6 rue Ampère à Saint-Denis

L'accueil des Jeux Olympiques, « événement-monde » par excellence, est un puissant vecteur d'aménagement et de développement du territoire. Il incarne l'effet de levier et d'accélérateur qu'une manifestation courte mais d'ampleur mondiale peut avoir sur un site donné : la promesse de faire plus vite, plus grand et plus cher que ce que le rythme normal de l'aménagement et les moyens locaux auraient permis. Pour autant, avec le recul du temps, les succès quant au devenir des sites (Barcelone 1992) voisinent avec des semi-échecs (Athènes 2004) ou de sérieux questionnements (Sotchi 2014). La candidature de Paris aux JO 2024 et le choix de la Seine-Saint-Denis pour construire le village olympique (17.000 athlètes, 250.000 m² développés) s'inscrivent dans ce contexte et interrogent la faisabilité d'un morceau de ville durable écologiquement, inclusif socialement et intelligent grâce aux technologies numériques.

Le périmètre du futur village couvre plusieurs collectivités et intègre plusieurs projets existants

Accueil café

09:00

Joséphine Thomazo

9 :00 – 10 :00

L'éco-quartier Universeine

Universeine est une opération d'aménagement dans le quartier Pleyel de Saint-Denis, en bord de Seine, portant sur la requalification d'un ancien site industriel. Le site est un terrain d'environ 6,4 ha qui accueillait une centrale de production électrique construite au début du XXème siècle. Elle alimentait principalement le métro parisien et s'étendait également au terrain de l'actuelle Cité du Cinéma, dont la construction a donc été la première étape de revalorisation de la friche industrielle.
L'opération Universeine est portée par la SAS SEINE AMPERE (75% VINCI Immobilier, 25% Caisse des Dépôts et Consignation) créée spécifiquement pour l'opération. La programmation du quartier est mixte, pour en faire un quartier vivant à toute heure : 100 000 m² de bureaux, dont 15 000 m² réservés à l'accueil d'entreprises de la culture et de la création, 28 500 m² de logements (dont 30% de logements sociaux et une résidence étudiante), 1 700 m² de commerces. L'opération est labélisée HQE Aménagement et est engagée dans la démarche EcoQuartier.
Le périmètre retenu pour accueillir le village olympique si Paris est hôte des Jeux Olympiques de 2024 englobe la quasi-totalité de l'opération, seul un ilot n'est pas concerné.

Mohamed Gnabaly

10 :00 – 10 :45

L'éco-quartier fluvial de l'Ile Saint-Denis

Le plus grand écoquartier de France - 22 hectares - sort peu à peu de terre au sud de L'Île-Saint-Denis. Le site pourrait accueillir une partie du village olympique et paralympique en 2024.

P. Gauthier D. Sardet

10 :45 – 12 :00

Visite de la Cité du cinéma

Construite dans une ancienne centrale thermique du début du XXe siècle, la Cité du cinéma intègre l'ensemble des métiers de la chaîne de création d'un film, de l'écriture du scénario à la projection de l'œuvre, en passant par la fabrication des décors et des costumes, le tournage et la post-production.
Lancé en 2004, le projet voit officiellement le jour en septembre 2012. Ayant conservé l'architecture industrielle Art Déco originelle du bâtiment, le site s'étend sur une surface de 62 000 m². Il accueille notamment le siège du groupe Europacorp, l'Ecole Nationale Supérieure Louis Lumière et l'Ecole de la Cité fondée par Luc Besson.
Après l'ouverture, de nombreuses entreprises évoluant dans le domaine de l'audiovisuel ont intégré le site pour former aujourd'hui une véritable ville miniature entièrement dédiée au septième art.

Buffet au CGET

12 :15 – 13 :00 - Salle musiciens, CGET 5 rue Pleyel, Saint-Denis

Mot d'accueil de Jean-Michel Thornary, Commissaire général à l'égalité des territoires

Patrick Braouezec

13 :00 – 14 :00

Enjeux territoriaux de l'accueil des Jeux Olympiques

Patricia Pelloux

Jérôme Lachaze

Audrey Solans

Camille Picard

14 :00 – 15 :30

Vers un village olympique smart et durable :

Réaliser un village olympique écologique, inclusif socialement, dont les bâtiments seraient réversibles/mutables après les Jeux, et intégrant les nouveaux services numériques de la ville intelligente est un défi. Tokyo 2020, tout comme d'autres villes lauréates avant elle, affiche des ambitions écologiques fortes. Le projet français, porté par le GIP de candidature Paris 2024 porte une ambition similaire : smart grid, part importante d'ENR dans le mix énergétique, performances des bâtiments, mobilités douces etc. Le WWF France est partenaire du GIP pour l'excellence environnementale de la candidature Paris 2024, et la CDC impliquée en tant que copropriétaire de terrain et de la Cité du Cinéma.

Les auditeurs

15 :30 – 16 :30

Présentation (2/2)

Les intervenants

Formé en sciences politiques, **Blaise Desbordes** a travaillé en coopération, dans l'économie solidaire, la création d'entreprises, puis au sein du ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire à partir de 1999 avant de rejoindre le groupe Caisse des Dépôts en 2003 au sein duquel il dirigera des projets liés à la ville et aux territoires (plan éco-quartiers, transition écologique territoriale, villes durables). Il est ancien auditeur (2002) et ancien administrateur de l'IHEDATE. Il a piloté plusieurs ouvrages ou études sur le sujet des villes, et contribué au montage d'outils financiers (fonds de dépollution) ou de SEM (Posit'IDF) liés aux enjeux urbains. Il est directeur du développement durable de la CDC de 2009 à 2012 avant de rejoindre le ministère des affaires étrangères, notamment sur les stratégies de développement soutenable, les biens publics mondiaux, les financements du climat et l'aide publique. Il intègre fin 2014 l'équipe interministérielle COP21 (mobilisation des acteurs non étatiques, dont les villes) jusqu'à l'Accord de Paris. Il est en charge depuis janvier 2016 d'un projet transversal du groupe Caisse des Dépôts sur la Smart City et le projet de village olympique Paris 2024

Agnès Sinaï est journaliste à Actu-environnement et collabore au Monde diplomatique. Elle a co-écrit le *Petit traité de la résilience locale* (Charles Léopold Mayer, 2015), et dirigé les ouvrages de l'Institut Momentum, laboratoire d'idées dont elle est la fondatrice : *Penser la décroissance. Politiques de l'Anthropocène* (Presses de Sciences Po, 2013), *Economie de l'après croissance. Politiques de l'Anthropocène II* (Presses de Sciences Po, 2015). Elle enseigne ces thématiques à Sciences Po Paris depuis 2010 dans le cadre du master "sciences et politiques de l'environnement

Olivier Rey est chercheur au CNRS, mathématicien et philosophe, membre de l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques (IHPST, Paris). Il a enseigné les mathématiques à l'École polytechnique, et enseigne aujourd'hui la philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est l'auteur de romans et d'essais dont *Itinéraire de l'égarement*. *Du rôle de la science dans l'absurdité contemporaine* (Le Seuil, 2003), *Une question de taille* (Stock, 2014), *Quand le monde s'est fait nombre* (Stock, 2016).

Yves Cochet a été ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement dans le gouvernement de Lionel Jospin. Militant écologiste depuis quarante ans, député écologiste européen jusqu'en juin 2014, il a été parlementaire à l'Assemblée nationale de 1997 à 2011. Docteur en mathématiques, enseignant-chercheur à Institut national des sciences appliquées de Rennes de 1969 à 1997, ses recherches s'orientent vers la théorie des réseaux de neurones. Il a notamment publié *Stratégie et moyens de développement de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelable en France* (La Documentation française, 2000), *Sauver la terre* (avec Agnès Sinaï, Fayard, 2003), *Pétrole apocalypse* (Fayard, 2005), *Antimanuel d'écologie* (Bréal, 2009), *Où va le monde ?* (avec Jean-Pierre Dupuy, Susan George et Serge Latouche, Mille et une nuits, 2012).

Pierre Ducret est contrôleur général et conseiller climat du Groupe Caisse des Dépôts, Président d'I4CE - Institut pour l'économie du climat. Il était précédemment, P-DG de CDC Climat, filiale de la Caisse des Dépôts dédiée à la transition écologique et énergétique de l'économie. Titulaire d'un DEA de philosophie, diplômé de l'IEP de Paris, Pierre Ducret a exercé, depuis sa sortie de l'ENA en 1982, différentes fonctions de direction au sein du groupe Caisse des Dépôts. Il dispose d'une forte expérience du management territorial, comme directeur régional de la Caisse des Dépôts en Aquitaine et en Rhône-Alpes puis comme directeur général des services du Grand Lyon. Successivement directeur à la branche retraites, secrétaire général du groupe puis directeur des services bancaires, il a parallèlement été, entre 2000 et 2010, responsable de la stratégie du développement durable du groupe Caisse des Dépôts avant de créer CDC Climat en 2010.

Philippe Clergeau, est professeur au Muséum Nationale d'Histoire Naturelle et consultant en écologie urbaine. Il est un des pionniers de la réflexion sur la biodiversité dans la ville en France. Il travaille sur la mise en œuvre des trames vertes urbaines et sur l'ingénierie écologique des bâtiments et infrastructures. Il anime plusieurs programmes interdisciplinaires et enseigne dans de nombreux établissements dont des écoles d'architecture. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la mise en place et la gestion de la nature dans la ville. Notamment Manifeste pour la ville biodiversitaire
(Apogée, 2015) et Trames Vertes Urbaines (avec N. Blanc, le Moniteur, 2013) http://philippeclergeau.free.fr

Harold Levrel est professeur à AgroParisTech, économiste écologique au sein du Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement (CIRED). Son principal domaine de recherche est l'étude comparée des politiques environnementales ayant pour objet la conservation de la biodiversité et la gestion des écosystèmes exploités ou protégés. Ses travaux de recherche concernent l'analyse des coûts de maintien de la biodiversité et l'évaluation multi-critères des services écosystémiques, l'analyse institutionnelle des mécanismes de régulation autour des mesures compensatoires et de restauration écologique, le rôle des coûts de transactions dans le domaine des politiques environnementales et les formes de co-gestion adaptatives permettant d'y faire face.

Joséphine Thomazo est responsable de programmes sur l'opération d'aménagement Universeine depuis 3 ans. Elle est ingénieure formée à l'ESTP et au Master Stratégies Territoriales et Urbaines de Sciences Po Paris.

Mohamed Gnabaly, âgé de trente et un ans, est maire de la commune de l'Île-Saint-Denis depuis juillet 2016 via une liste citoyenne rassemblée autour des valeurs de citoyenneté, de l'écologie et de la solidarité (équipe aux responsabilités communales depuis 2001). Titulaire d'un master finances-audit & comptabilité et auditeur de l'Ihedate (promo 2016), il a d'abord travaillé en finance d'entreprise et finance de marché à Paris, New-York et Londres principalement en banque d'investissement. Il a cofondé en 2011 la société coopérative Novaedia dont il est l'actuel DG. Initiée par des jeunes diplômés de Seine-Saint-Denis, Novaedia est un projet de territoire innovant de coopération et d'insertion permettant la création d'une filière agro-alimentaire courte et équitable.

Patrick Braouezec, né le 11 décembre 1950 à Paris, est ancien député-maire de Saint-Denis et président de la communauté d'agglomération puis de l'établissement public territorial Plaine Commune depuis 2005. Il est également vice-président de la Métropole du Grand Paris depuis 2016.

Patricia Pelloux est responsable des Sites et infrastructures au Comité de candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2024.
Jérôme Lachaze est responsable environnement du GIP candidature Paris 2024

Audrey Solans est chargée de programme villes et infrastructures durables – WWF
Diplômée de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris et du Master Urbanisme de Sciences Po., Audrey a rejoint le WWF France en 2015 après plus de cinq ans dans le conseil en stratégie territoriale et management de projets urbains auprès de collectivités. Elle contribue aujourd'hui à l'animation de l'initiative Réinventer les Villes du WWF France en œuvrant notamment pour l'ambition environnementale de projets urbains et de politiques publiques, en partenariat avec des acteurs privés comme publics de la ville. Elle est notamment en charge du pilotage du partenariat que le WWF France a noué avec le GIP Paris 2024 pour l'excellence environnementale de la candidature.

Camille Picard, 38 ans, urbaniste, diplômée de l'ESSEC et du Cycle d'urbanisme de Sciences Po, titulaire d'une maîtrise de sciences politiques. Chargée d'étude à la SEM Paris Centre sur le projet d'aménagement du quartier des Halles, Camille a rejoint en 2006 ICADE Aménagement et s'est en particulier occupée de la reconversion de l'entrepôt Macdonald (Paris 19ème) en tant que directrice déléguée de la structure de projet. A la Caisse des Dépôts depuis 2014, elle est directrice territoriale en charge de la Seine Saint Denis et du Val d'Oise depuis septembre 2016.

Renseignements : Sandra Moatti – Nathalie Leroux – Anne Mattioli
IHEDATE, Maison des Ponts, 15, rue de la Fontaine-au-Roi, 75127 Paris Cedex 11– 01 44 58 24 62/24 40
secretariat@ihedate.org / **www.ihedate.org**